

Mare

1 journée de réalisation

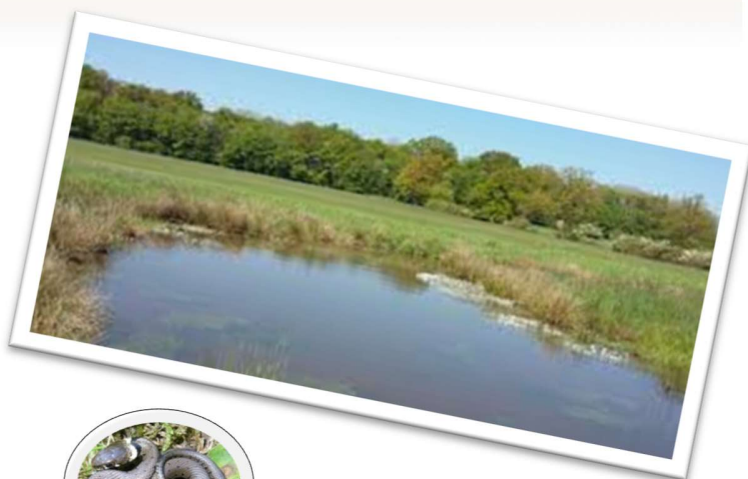
Les mares et milieux humides servent de milieux de vie. Pour attirer une grande diversité d'espèces, un équilibre écologique doit être créé. Les mares permettent également de réguler les crues, recharger les nappes phréatiques et limiter l'érosion des terres agricoles.

Les espèces favorisées

Insectivores : hirondelle rustique, grive musicienne, crapaud accoucheur, libellule

Prédateurs de petits rongeurs : chouette hulotte, couleuvre à collier

Pollinisateurs : abeilles sauvages



Comment réaliser une mare ?

Positionner la mare dans un point bas, à un endroit de ruissellement des eaux.

Ouvrir au Sud pour favoriser l'ensoleillement tout en évitant les vents dominants

- Faire des contours sinueux
- Prévoir des berges en pentes douces
- Limiter l'accès en un seul point
- Prévoir une zone tampon végétale
- **Ne pas importer d'espèces !**

Entre fin août et mi-octobre !

500€ de location de mini-pelle
Ajouter le prix du revêtement si le sol n'est pas naturellement argileux

- Débroussailler régulièrement 1/3 des berges
- Limiter la progression des roseaux

Réglementation : Déclaration en Mairie et auprès de la Mission Inter Service de l'Eau et de la Biodiversité si taille supérieure à 1000m². Localiser la mare à 35m minimum des points d'eau et 50m des habitations.